

# Projet enfance jeunesse :

Educatif et  
Pédagogique

**Mairie de Landéda**

61 ti korn  
29870 Landéda-L'Aber Wrac'h  
accueil@landeda.fr  
T 02 98 04 93 06  
F 02 98 04 92 24

## Le projet Educatif Territorial

Depuis quelques mois, la commune de Landéda s'est engagée dans un projet éducatif local. Un diagnostic enfance jeunesse est en cours de réalisation et un schéma directeur enfance jeunesse communal sera rédigé en 2020. Il sera conçu de manière concertée et partenariale avec les différents acteurs de l'enfance jeunesse sur la commune. Ce dernier s'appuiera sur des valeurs communes et partagées sur lesquelles sera axée la politique enfance jeunesse de la commune.

Dans l'attente de celui-ci, certains axes importants pour la municipalité sont présentés plus en détail ci-dessous. Ils constituent un projet éducatif pour l'année 2020.

### Les valeurs et finalités éducatives, sociales et culturelles de la commune de Landéda.

Les valeurs éducatives, sociales et culturelles, qui fondent de façon transversale l'action menée par les services municipaux se déclinent de la façon suivante:

- Identifier et mobiliser les ressources éducatives du territoire autour d'un projet commun centré sur les enfants et les jeunes.
- Garantir la continuité des interventions, la complémentarité et la cohérence éducative des actions pour l'enfance et la jeunesse, mises en œuvre par les différents acteurs éducatifs (école, associations, collectivité, ALSH, familles).
- Assurer l'articulation des interventions sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant (organisation des activités, lieux, transports....) en mobilisant toutes les ressources du territoire.
- S'assurer ensemble, que les activités proposées aux mineurs garantissent leur sécurité, sont adaptées à leur âge et respectent leur rythme de vie.
- Favoriser dans la mesure du possible l'égal accès de tous les enfants et les jeunes à des loisirs éducatifs de qualité.



C'est au travers et grâce à la combinaison de ces valeurs que la commune souhaite décliner des objectifs à atteindre pour l'année à venir. Le projet respecte les principes d'égalité et de laïcité. Cela passe par un socle fondé sur:

- la promotion d'une politique sociale, fondée sur une démarche laïque porteuse de mixité, caractérisée par le souci permanent d'un vivre ensemble luttant contre les différentes sortes de discriminations.
- La valorisation de l'engagement, de l'analyse critique, de la citoyenneté et de la solidarité.

L'exigence de garantir la qualité de l'action éducative en direction des publics et du service social rendu aux familles.

-La volonté de partager l'observation et l'analyse des besoins et des réalités des populations sur la commune ainsi que de construire ensemble l'évolution et l'évaluation des actions proposées.

## Le projet pédagogique

Le projet pédagogique découle directement du projet éducatif. Les intentions éducatives détaillées privilégient le centre de loisirs sans hébergement comme un lieu de loisirs, de détente et de découverte, il tend à favoriser l'épanouissement des enfants.

Le centre de loisirs sans hébergement est une initiative de la commune de Landéda à destination des enfants âgés de 10 à 17 ans. Il est organisé par le service Enfance Jeunesse et est encadré par des animateurs de l'UCPA et du CVL.

L'accueil est proposé sur différents créneaux sur la journée (8h00 -12h00 et/ou 13h30h30 – 18h00) durant les semaines de vacances scolaires (excepté les vacances de fin d'année). Il n'entre pas en concurrence avec les associations de la commune, il en est complémentaire.

Il a pour objectif de développer de manière ludique les différentes capacités des enfants au travers d'activités sportives et culturelles.

Son fonctionnement permet à chaque enfant, adolescent ou jeune de s'émanciper, s'épanouir et révéler sa personnalité, en étant acteur d'une expérience avec d'autres, utile pour la vie.

### Objectifs :

A) Favoriser le dialogue et la confiance avec l'enfant et sa famille.

L'enfant pour se construire a besoin d'évoluer dans un climat de sécurité auprès d'adultes qui sauront le mettre en confiance lui et sa famille, en se montrant disponibles et à l'écoute des besoins de chacun. Afin de favoriser cet accueil nous proposons un lieu d'accueil le matin et l'après-midi qui sera assuré par l'équipe d'animation, et constituera un lieu de transition entre l'enfant et sa famille.

B) Favoriser l'épanouissement de l'enfant par les temps de loisirs.

Chaque enfant a un rythme de développement qui lui est propre. Il s'agit donc de respecter ses besoins et ses désirs, lui offrir la possibilité de s'exprimer par le jeu, s'évader dans un espace imaginaire, mettre en place des activités et des temps de découverte favorisant son épanouissement.

Ainsi nous proposons aux enfants:

-Des sorties qui permettront aux enfants de découvrir d'autres espaces d'expérimentation (autant que possible et une fois par semaine lors de chaque période de vacances).

-Des thématiques sont proposées sur les vacances (les sports nautiques, le monde marin, les sports innovants...). Des activités spécifiques (grands jeux, sorties en rapport avec le thème) sont

proposées aux enfants ainsi que des stages sont proposés aux enfants pendant les vacances (glisse urbaine...).

- Des séjours notamment au ski (Le séjour est l'occasion de découvrir un univers différent du quotidien. Découvrir et observer l'espace qui nous entoure, comprendre l'environnement ou les cultures qu'on rencontre, prendre conscience de son empreinte dans le milieu qu'on habite, apprendre à être citoyen du monde sont des apprentissages essentiels qu'accompagnent les moniteurs et les animateurs. .

C) Favoriser la mise en place d'actions permettant de développer le «vivre ensemble».

Le vivre ensemble nécessite la maîtrise d'un certain nombre «d'habilités sociales» et «d'habilités de comportements indispensables». Les enfants seront sensibilisés au savoir, au savoir être et au savoir-faire afin de privilégier les compétences sociales suivantes à savoir:

-le vivre ensemble

-le savoir vivre ensemble

-le savoir être pour vivre ensemble

D) Favoriser la citoyenneté

L'accueil de loisirs, espace collectif, sensibilisera l'enfant à prendre conscience de ses droits et de ses devoirs. Il permettra également à un individu d'être reconnu comme membre d'un groupe nourrissant un projet commun qui dans une société démocratique compose le lien social.

E) Veiller à l'intégration physique, morale et affective des enfants.

Permettre à l'enfant de se réaliser, se divertir en veillant à sa sécurité physique, morale et affective.